



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION EUROPÉENNE CONSULTATIVE POUR LES PÊCHES DANS LES EAUX INTÉRIEURES

VINGT-QUATRIÈME SESSION

Mondsee (Autriche), 14 – 21 juin 2006

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU COLLOQUE SUR L'ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE, LA MAÎTRISE DES CRUES ET LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU: IMPACTS SUR LES POISSONS ET LES PÊCHES

La Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) tiendra un colloque sur "L'énergie hydroélectrique, la maîtrise des crues et les prélèvements d'eau: Impacts sur les poissons et les pêches" à l'occasion de sa vingt-quatrième session qui se déroulera à Mondsee (Autriche), du 14 au 17 juin 2006. Le colloque se tiendra au Centre de conférence au Mondsee Palace, à Mondsee. Il colloque sera présidé par M. Wolfgang Stalzer, du Ministère autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et des eaux. Le coordonnateur est M. Robin Welcomme (Royaume-Uni). La première séance du colloque devrait avoir lieu immédiatement après la cérémonie d'ouverture, le mercredi 14 juin, la dernière séance se terminant le samedi 17 juin à l'heure du déjeuner. Les participants devront probablement arriver à Mondsee le mardi 13 juin.

HISTORIQUE

Partout en Europe, les usines hydroélectriques et d'autres dispositifs de mise en valeur des ressources hydriques modifient de plus en plus souvent le débit des cours d'eau. Dans de nombreux pays, ce processus est accéléré par la tendance récente à promouvoir les petites installations hydroélectriques. Toutefois, la construction de barrages sur les cours d'eau et la maîtrise de l'eau qui accompagne le fonctionnement des centrales hydroélectriques, la prévention des inondations et les prélèvements d'eau à des fins agricoles ou domestiques endommagent sérieusement l'écosystème aquatique, malgré les allégations de certains groupes d'influence qui prétendent que l'énergie hydroélectrique est une énergie durable. Les retenues en amont des barrages peuvent certes donner lieu à de nouvelles pêches, mais elles ont aussi un impact environnemental dont les poissons font les frais du fait des modifications de l'habitat et de l'hydrologie qui en découlent. Quant à l'impact en aval des barrages, il est grave et durable puisqu'il se traduit par une modification de la morphologie des cours d'eau et de leur débit, ainsi que par des interruptions des voies migratoires de certaines espèces de poissons. Dans ce

contexte, la CECPI s'intéressera également à la manipulation responsable du poisson et à la propagation des maladies des poissons. Étant donné que de nombreuses parties prenantes reconnaissent la gravité de ces problèmes partout en Europe, la CECPI organisera un colloque sur les questions à identifier, les problèmes à résoudre et les mesures d'atténuation à prendre pour réduire l'impact de ces activités.

BUTS

Le colloque a pour but d'examiner l'impact sur le poisson et les pêches des activités qui modifient l'hydrologie des cours d'eau, notamment les usines hydroélectriques, les mesures de maîtrise des crues et les prélèvements d'eau; d'examiner les pratiques en matière d'atténuation et de restauration et de récapituler les aspects socio-économiques et juridiques du problème.

OBJECTIFS

Le colloque aura pour objectifs:

1. D'étudier l'ampleur et la diversité de l'impact des structures et activités modifiant les débits sur les populations de poissons;
2. D'examiner les moyens d'éviter ou d'atténuer ces impacts. Ces moyens pourront inclure: le démantèlement des barrages; l'ouverture de passages vers l'amont comme vers l'aval pour les poissons; l'adoption de critères environnementaux applicables au débit et la planification d'introductions de poissons pour entretenir les populations et leur habitat;
3. De donner des orientations concernant d'éventuelles directives visant à éviter ou à réduire le plus possible les impacts négatifs de ces structures sur les poissons et à assurer une répartition équitable de l'eau entre les pêcheries et d'autres utilisateurs;
4. De rassembler des informations à l'intention des responsables politiques et des décideurs afin de les sensibiliser à l'impact de ces structures; et
5. De faciliter le dialogue entre les décideurs, les ingénieurs et les pêcheurs sur le fonctionnement de ces structures.

THÈMES

1. Évaluer l'ampleur et la répartition, l'emplacement et les caractéristiques locales des structures produisant de l'énergie hydroélectrique en Europe, eu égard à leur impact sur les pêches;
2. Évaluer l'efficacité de la désaffectation des barrages, la répartition et l'efficacité des passages aménagés pour les poissons, les systèmes d'orientation des poissons et les mesures de gestion à prendre pour réduire les effets de ces structures sur les populations de poissons et les pêches;
3. Examiner la méthode et les approches à adopter pour fixer des débits écologiques adaptés aux poissons, notamment aux espèces potamodromes, diadromes et menacées;
4. Évaluer dans une perspective socio-économique l'équilibre à trouver entre la génération d'électricité et d'autres activités ayant un impact sur les débits, d'une part, et les moyens d'existence liés à la pêche et les ressources écologiques, d'autre part;
5. Évaluer les directives et mécanismes juridiques existants ou envisagés pour réguler l'interface entre les pêches et les activités ayant un impact sur l'hydrologie des cours d'eau.

ORGANISATION

Le colloque se déroulera en cinq séances. Chacune des quatre premières séances sera consacrée à la présentation d'expériences concrètes, chaque exposé durant 20 minutes au maximum. Les exposés oraux seront complétés, le cas échéant, par des affiches.

SÉANCES

Première séance: Évaluation des problèmes et des impacts S. Schmutz

Il s'agira d'examiner l'ampleur et la diversité des interactions de la génération d'électricité, de la maîtrise des crues et des prélèvements d'eau avec les poissons et les pêches. Les interventions devraient traiter des activités présentes et prévues des États membres de la CECPI ayant des effets notables sur l'hydrologie des cours d'eau.

Deuxième séance: Mécanismes d'atténuation et de redressement G. Armstrong

Il s'agira de présenter des stratégies susceptibles d'atténuer l'impact de la régulation des cours d'eau et des débits. Ces stratégies incluent, notamment, l'aménagement de voies de passage, vers l'amont et vers l'aval, pour les poissons, l'entretien des substrats de frayères, le rétablissement de la diversité des canaux, le rétablissement des communications entre les plaines d'inondation et le démantèlement des barrages.

Troisième séance: Critères environnementaux relatifs au débit; méthodes et pratiques I. Cowx

Cette séance sera consacrée à l'examen des méthodes actuelles d'évaluation des critères de débit aux fins de la conservation des poissons et des pêches. Seront présentées également des études de cas évaluant les mérites et les inconvénients des méthodes existantes et présentant la base scientifique sur laquelle fonder les critères environnementaux concernant les débits. Les questions examinées à ce titre devraient aussi inclure l'abaissement du niveau de l'eau dans les retenues, ainsi que les lâchers d'eau liés à la demande et d'autres courbes de débit des cours d'eau.

Quatrième séance: Questions sociales, économiques, de conservation et juridiques G. Castelnaud/ T. Brenner

Au cours de cette séance, sera évalué l'équilibre à trouver entre la génération d'électricité et d'autres activités modifiant les débits, d'une part, et les moyens de subsistance fondés sur la pêche et les ressources écologiques, d'autre part. Seront également étudiées les incidences sociales des changements dans les pêches et la structure des cours d'eau, découlant de la fluctuation des débits, ainsi que les conséquences sur la conservation. Les directives, réglementations et approches juridiques actuelles et prévues seront également passées en revue, afin d'informer les décideurs de l'efficacité de ces mécanismes pour répartir équitablement l'eau entre les pêches et les diverses activités humaines modifiant les débits.

Cinquième séance: Conclusions et recommandations R. Welcomme

Cette séance sera consacrée à la formulation de conclusions et de recommandations fondées sur les exposés entendus pendant le colloque.

COMITÉ DIRECTEUR

| | |
|---------------------------|-----------------------------|
| Président du pays hôte | W. Stalzer |
| Coordonnateur du colloque | R. Welcomme |
| Animateurs des séances: | |
| Première séance | S. Schmutz |
| Deuxième séance | G. Armstrong |
| Troisième séance | I. Cowx |
| Quatrième séance | G. Castelnaud et T. Brenner |
| Secrétaire technique | G. Marmulla |

PARTICIPATION

Le colloque s'adresse aux scientifiques spécialistes de l'environnement et des pêches, aux responsables politiques et aux décideurs en matière de répartition de l'eau, aux ingénieurs et aux représentants du secteur hydroélectrique.

Des contributions écrites sont acceptées en anglais ou en français qui sont les langues officielles de la CECPI, mais le colloque se déroulera uniquement en anglais, sans interprétation.

Les actes du colloque seront publiés soit séparément, soit dans un journal scientifique.